Kyber™ Pro

HERBICIDE

Un bon départ

Pour une suppression de premier plan des mauvaises herbes durant toute la saison

Kyber™ Pro de Corteva Agriscience est un herbicide de prélevée comptant trois modes d'action efficaces, dont une matière active du groupe 15. Donc, il permet une suppression à large spectre des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées résistantes dans les champs de soya. Kyber Pro possède une activité résiduelle de longue durée afin de lutter contre les mauvaises herbes tenaces, résistantes, comme l'amarante tuberculée, l'amarante de Palmer et l'herbe à poux, pour une application plus flexible en postlevée.

Recommandations pour l'application

Dose : 0,47 L/ac (1,17 L/ha)

Dose maximale d'utilisation : 0,71 L/ac (1,75 L/ha)

Résistance au lessivage par la pluie : 1 heure

- Appliquer en présemis et en prélevée jusqu'à trois jours après le semis et avant la levée du soya
- Application au sol seulement
- Mélange en réservoir avec d'autres herbicides de brûlage, y compris le glyphosate, le glufosinate et/ou le 2,4-D, pour élargir l'efficacité du brûlage
- Se référer à l'étiquette pour obtenir les informations relatives au mélange en réservoir

Caractéristiques

- **3 modes d'action éprouvés.** UN prémélange, UNE solution
  - » **Pyroxasulfone (groupe 15) :** Activité en prélevée sur les feuilles larges à petites semences, sur les graminées annuelles et certaines feuilles larges à graines moyennes. Le pyroxasulfone affiche une faible adsorption au sol (liaison au sol)
  - » **Flumioxazine (groupe 14) et métribuzine (groupe 5) :** efficace pour le brûlage et la suppression résiduelle des feuilles larges à petites semences et des mauvaises herbes annuelles d'hiver
- **Jusqu'à six semaines de suppression résiduelle;** peut dépasser six semaines sous les bonnes conditions
- Pratique, c'est un prémélange liquide, facile à manipuler
- Souplesse de rotation; pas de restriction quant au retour avec le soya, les pois chiches et les petits pois. Intervalle de 7 jours avant le semis du maïs et 4 mois pour le blé d'hiver

Avantages

- **Des champs plus propres** pour un potentiel de rendement maximal
- **Parfait ajout pour une stratégie complète** avec un herbicide de brûlage et de postlevée
- **Contrôle les mauvaises herbes tenaces résistantes aux herbicides**, comme l'amarante de Palmer, l'herbe à poux et l'amarante tuberculée
- **Fenêtre plus large d'application en postlevée** offrant une suppression résiduelle de longue durée
- Excellent outil de gestion de la résistance aux herbicides avec trois modes d'action éprouvés
- Hautement compatible avec tous les systèmes de soya (IP, résistance aux herbicides, y compris Enlist E3™)
- Fenêtre d'application pour brûlage à l'automne des mauvaises herbes difficiles à supprimer

CORTEVA™ agriscience

Spectre des mauvaises herbes

Feuilles larges supprimées		
Abutilon	Gaillet gratteron	Renouée liseron
Amarante à racine rouge	Herbe à poux, *commune*	Renouée persicaire
Amarante de Palmer	Kochia	Séneçon vulgaire
Amarante tuberculée	Laiteron potager annuel	Stellaire moyenne, *commune*
Canola spontané	Morelle noire, *noire de l'Est, velue*	Tabouret des champs
Chardon des champs	Moutarde sauvage	Vergerette du Canada
Chénopode blanc, *commun*	Pissenlit	

Mauvaises herbes, graminées supprimées		
Brome des toits	Folle avoine	Sétaire verte
Brome japonais	Orge à queue d'écureuil***	
Digitaire sanguine	Sétaire glauque***	

***Utiliser 0,71 L/ac (1,75 L/ha) pour la suppression*
****Répression*

Comparaison du mode d'action

Groupe	Kyber™ PRO herbicide	Boundary LQD herbicide	Authority Supreme herbicide	TriActor herbicide
2 (inhibiteur de l'ALS)	–	–	–	●
5 (Inhibiteur de la photosynthèse)	●	●	–	●
14 (inhibiteur du PPO)	●	–	●	●
15 (Acide gras à très longue chaîne)	●	●	●	–

● Efficace
● Activité résiduelle limitée
● Pas de suppression sur les mauvaises herbes résistantes à l'ALS
– Mode d'action absent du produit

Dose, herbicide Kyber™ Pro	Cultures	Intervalles de rotation
0,47 à 0,71 L/ac (1,17 -à 1,75 L/ha)	Soya, pois chiches, petits pois	Immédiatement
	Maïs de grande culture, blé de printemps	7 jours
	Blé d'automne	4 mois
	Lentilles	6 mois
	Autres petites céréales* (y compris l'orge, le blé dur et l'avoine), luzerne.	11 mois
	Un test biologique du sol doit être effectué avec succès avant de semer des cultures absentes de la liste ci-dessus.	

**Pour les doses supérieures à 1,17 L/ha, respecter un intervalle de rotation de 12 mois.*

Pour obtenir plus d'informations sur l'herbicide Kyber™ Pro, veuillez contacter votre responsable de l'innovation chez Corteva.

Kyber™ Pro
HERBICIDE

CORTEVA™ agriscience

Veuillez nous visiter à corteva.ca

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées. © 2025 Corteva. | 1125-32933
Ce guide de référence n'est pas destiné à se substituer à l'étiquette du ou des produits qui y sont référencés. Les étiquettes des produits susmentionnés signalent d'importantes précautions, des directives d'utilisation, des limitations de garantie et de responsabilité. Vous devez les lire avant d'utiliser le(s) produit(s). Toujours lire et respecter les directives de l'étiquette et les précautions à prendre lors de l'utilisation de tout pesticide, seul ou en mélange en réservoir.
Boundary est une marque déposée du groupe Syngenta. Authority® est une marque déposée de *FMC Corporation* ou d'une société affiliée. TriActor est une marque déposée de *Nufarm Agriculture Inc. Enlist Duo* et *Enlist One* sont les seuls produits 2,4 –D autorisés pour utilisation sur les cultures *Enlist*. L'événement transgénique des soyas Enlist E3™ a été créé conjointement et appartient à Corteva Agriscience et *M.S. Technologies LLC.* Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.